



Entente de confidentialité entre les membres d'une équipe de codéveloppement

- Les participants soussignés s'engagent à garder les informations partagées confidentielles et à ne pas les divulguer, en tout ou en partie, à quiconque, ni les utiliser, directement ou indirectement, à des fins autres que celles pour lesquelles elles leur ont été divulguées.
 - Cette règle de confidentialité ne peut être enfreinte par un membre que s'il obtient un consentement écrit de la personne concernée sur le sujet précis de la divulgation et/ou de l'utilisation de l'information.
 - Les membres soussignés s'engagent à remettre au client, sur demande, tous documents qu'ils auraient reçus de la part de ce dernier et qui seraient liés au mandat soumis (sujet de l'atelier de codéveloppement).

Date de l'atelier : _____

Membres de l'équipe de codéveloppement